



L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Un accompagnement renforcé et personnalisé des travailleurs en situation de handicap souhaitant accéder au milieu ordinaire de travail ou se maintenir dans l'emploi.



Un accompagnement renforcé vers et dans l'emploi (Job coaching)

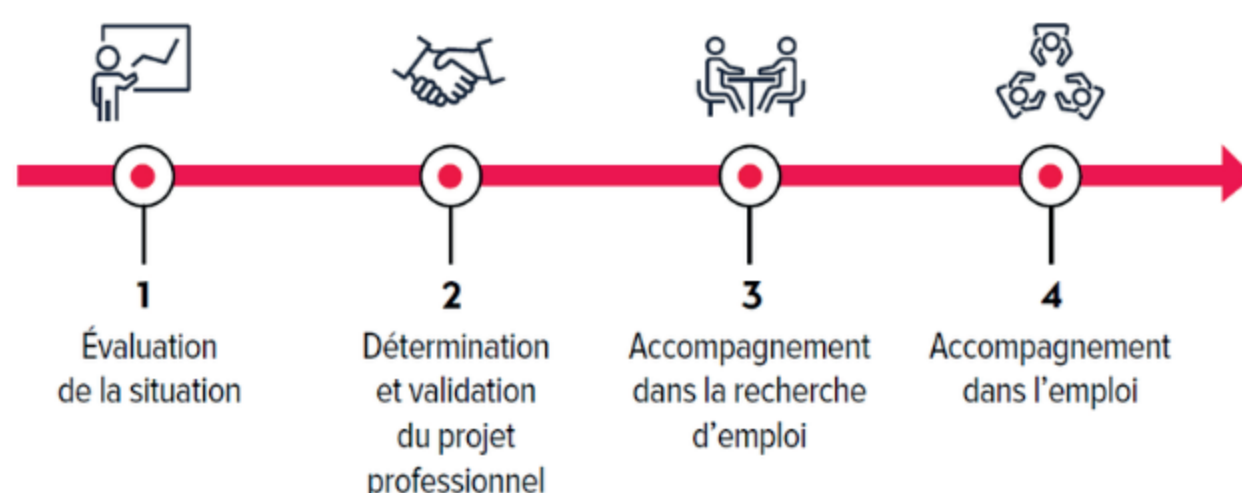


Vous cherchez un travail ou êtes en difficulté dans votre emploi actuel ?



Vous pouvez être aidé par un « Job Coach ». C'est un conseiller en emploi qui vous accompagne dès la recherche d'emploi, mais aussi après la prise de poste.

Notre mission à vos côtés



L'EMPLOI ACCOMPAGNÉ

Comment ça marche ?



Critères d'éligibilité

- Etre âgé de 16 ans minimum
- Avoir une RQTH
- Vouloir travailler en milieu professionnel ordinaire



Démarches à effectuer

- Évoquer son projet avec un Service Public de l'emploi (Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale)
- Solliciter une orientation professionnelle auprès de la CDAPH
- Solliciter un RDV auprès du service DELTA



Se mobiliser et s'engager

- Etre motivé pour accéder au milieu ordinaire de travail
- Signer un "contrat d'accompagnement" avec le service DELTA et votre employeur le cas échéant

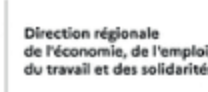


La plateforme DELTA, pilotée par l'ASEI en partenariat avec 2 associations et soutenu par la fondation VASGOS, intervient dans le département du Tarn.

Partenaires :



Dispositif financé par :



Et si le travail s'arrête ?

- Votre Job Coach vous soutient et vous aide à trouver un nouvel emploi.
- Votre Job Coach vous accompagne tout au long de votre parcours et fait le lien avec tous les acteurs de votre projet professionnel.

